

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## LA FEMME DANS L'INDUSTRIE (\*): (*première partie*) (\*\*)

Opprimée dans la famille, la femme devait l'être dans la société, et à cet égard l'égoïsme des civilisations ne le cède point à celui de la barbarie. Si les africaines, par exemple, considérées et traitées comme des bêtes de rapport, sont astreintes par leurs maîtres aux plus pénibles et aux plus répugnantes besognes, les européennes ne sont-elles pas également obligées d'acheter leur existence au prix des pires fatigues? Il faut au moraliste un fonds insondable de scepticisme pour reprocher aux peuples sauvages la sujétion sous laquelle ils courbent la femme quand il a le spectacle des filles de sa race condamnées au servage industriel. De même que la polygamie, dont on constate l'existence dans tous les pays civilisés, ne peut être qu'arbitrairement et conventionnellement envisagée comme la caractéristique des peuples enfants, de même l'abus du travail féminin, que les hommes de race blanche ne se font point scrupule de commettre, ne doit plus être réputé l'attribut des hommes de couleur. On affirme même, à ce sujet, que si la femme sauvage n'est autorisée à prendre son repas qu'après avoir servi celui de son mari, du moins reçoit-elle une subsistance égale à ses besoins et que le maître ne lui dispute pas, tandis que l'ouvrière d'Europe et d'Amérique ne retire de son travail qu'une alimentation insuffisante et, plus généralement, qu'une existence précaire.

Quant à ce travail, est-il, comme tendraient à le faire croire les malédictions prononcées par les hommes civilisés contre la barbarie africaine, plus doux, plus humain, si l'on peut ainsi dire, que celui des femmes sauvages? Il ne sera peut-être pas sans intérêt d'ouvrir ce chapitre sur les conditions du travail féminin dans les sociétés modernes par un tableau rapide de ces conditions chez les peuples enfants; on possédera ainsi des éléments de comparaison entre la cruauté dont notre continent accuse la barbarie et la grandeur d'âme qu'il se targue de posséder lui-même. Chez presque tous les hommes de couleur, les soins domestiques incombent à la femme. C'est elle qui fabrique les nattes, façonne les poteries, retourne le sol et porte les fardeaux. L'homme se livre à la chasse ou à la pêche. Les Shekianis, comme tous les peuples sauvages, professent le mépris du travail agricole et l'abandonnent, avec les autres besognes, aux femmes et aux esclaves (1). Les Ashiras font de même. Dans l'Ouganda, les femmes ne sont condamnées aux travaux pénibles qu'en punition d'une faute grave (2). Pour les Latoukas, la femme n'a de valeur qu'à proportion de sa force physique. Elle prépare la farine, va puiser l'eau à un mille de la ville de Tarrangollé, dans des jarres contenant quarante-cinq litres, ramasse le bois de chauffage, cimente le plancher du domicile conjugal, fait cuire les aliments et propage l'espèce. Une jeune femme vigoureuse, de bonne mine, capable de porter une lourde cruche d'eau, vaut dix vaches. Véritable esclave, son prix est à ce titre (3). Dans l'Ounyororo, les femmes exécutent les travaux des champs. Chez les Diours, ce sont elles qui bâtissent les habitations (4). Au Dahomey, tandis que l'homme

(\*) Dans "*La Revue socialiste*" - n°-117 - septembre 1894, les auteurs publièrent "*La femme dans la société moderne*", étude qui préfigure largement celle-ci. Nous ne nous attacherons qu'à relater l'évolution entre les textes de l'édition de "*L'Ouvrier des deux mondes*" citée, et la monographie finale, bien que cette dernière ressemble plus au texte de la "*Revue socialiste*" qu'à celui de "*L'Ouvrier des deux mondes*".

(\*\*) Dans la monographie finale, ce titre devint "*Le travail des femmes*". (Note A.M.).

(1) Du Chaillou, *Voyage dans l'Afrique occidentale*, 1836-59.

(2) J.-H. Speker, *Voyage aux sources du Nil*, 1860.

(3) S. Baker. *Découverte de l'Albert-Nyanza*, 61-65.

(4) Dc. G. Schweinfurth, *Voyage à l'Ouest du Nil blanc*, 1868-71.

boit, fume ou dort, la femme fabrique l'huile de palme, recueille le bois, prépare les repas (5). Les Achantis ne s'occupent qu'à faire la guerre, abandonnant aux femmes tous les autres travaux.

Ces usages blessent incontestablement l'hypocrite délicatesse et l'avalissant galanterie dont les peuples civilisés affectent d'entourer la femme. Aussi est-il de bon ton, à Paris et à Londres comme à New-York, de prêcher la croisade contre une barbarie «qui semble délier l'humanité». Ce qu'on ne voit pas, par contre, ou plutôt ce qu'on ne veut pas voir, ce sont, dans les campagnes d'Europe, les femmes courbées sur le sillon côte à côte de l'homme, travaillant comme lui aux labours, aux hersages, à la fenaison, à la moisson, à la vendange. L'auteur a connu en France, dans l'arrondissement de Châteaubriant, des cultivateurs réduits par la misère à prendre le rabot et l'herminette du menuisier et à laisser à leurs femmes la charrue et la herse. Ce qu'on ne voit pas davantage, ce sont ces jeunes hommes des villes, qui, valides et robustes, coulent leurs journées au café ou sur les champs de courses, se montrent dans tous les lieux de plaisir, font la conversation sur les promenades publiques, étalent, en un mot, leur paresse et leur inutilité, pendant que des femmes, des jeunes filles courent affairées, de lourds paquets sous le bras, à l'accomplissement d'une tâche exténuante, à la conquête d'une existence sans repos et sans joies. On s'indigne que les Latoukas évaluent à dix vaches le prix d'une femme; mais ne l'évalue-t-on pas de même en pays civilisés? Et quoi donc, sinon la différence de prix, distingue sur ce point l'homme cultivé du sauvage? L'un a plus d'appétits que l'autre, voilà tout; et le premier exige pour prendre femme plus d'or que le second n'offre de bestiaux. Telle est la supériorité de notre civilisation.

Mais, dit-on, à côté des hommes qui trafiquent ainsi de la femme, il en est d'autres... Sans doute, mais il est aussi des sauvages qui professent le respect de la dignité et de la faiblesse féminines et dont l'exemple pourrait servir aux meilleurs d'entre nous. Le trait le plus caractéristique des mœurs des Tibbous (peuple habitant la partie orientale du Sahara) est précisément la suprématie qu'ils accordent à leurs femmes. Chez les riverains du golfe de Papouasie, ce sont les hommes qui s'occupent des gros travaux de la terre; les femmes n'accomplissent aucune corvée (6). Une comparaison s'impose donc entre les pays de haute civilisation, où la science, l'éducation morale, le raisonnement ont atteint ou sont près d'atteindre leur point culminant, et les pays sauvages, où n'ont pénétré nul enseignement, nulle découverte, et cette comparaison démontre que nulle part encore la loi morale, submergée par les conflits économiques, n'a pu prévaloir sur l'égoïsme, que partout et simultanément l'abus de la force, la passion de jouir, le déséquilibre social s'unissent en proportions diverses pour asservir, au mépris de l'éducation, la portion la plus faible de l'humanité.

**L'extension du travail féminin:** En thèse générale, la femme est l'esclave de l'homme. Quelle que soit sa condition sociale, patricienne, bourgeoise ou plébéienne, les lois, les coutumes et les mœurs l'obligent à recevoir de son compagnon appui matériel et protection morale. Réduite à sa propre énergie ou à ses propres ressources, tout paralyse ses efforts. Le monde l'écarte en suspectant son indépendance, ses actes sont envisagés sous les couleurs les plus défavorables, on ne lui pardonne pas d'avoir voulu se soustraire à la loi commune, et, circonstance curieuse, le blâme lui vient surtout des femmes, chez qui l'empire des préjugés et des habitudes a étouffé l'instinctive rébellion contre le despotisme masculin. Mais si, du moins, il suffit aux femmes des hautes classes, pour échapper en partie à l'iniquité sociale, de contracter un opulent mariage qui les fera reines par la toute-puissance de l'argent, les femmes des classes inférieures sont condamnées, mariées ou non, pour gagner leur propre subsistance ou pour ajouter au minime revenu du ménage, à exercer elles-mêmes une profession qui les éloigne du foyer, les étiole, nuit à leur fonction maternelle, et, par surcroît, favorise l'avalissement du salaire masculin (\*).

La question du travail des femmes est assurément de celles qui ont le plus contribué à hâter l'éclosion de la question sociale. Du jour où les progrès de la mécanique eurent modifié les conditions générales du labeur et de l'existence, tant par la diminution de l'effort manuel que par l'abaissement du prix de vente des produits manufacturés, les industriels, toujours en quête de profits imprévus, se demandèrent si les conditions nouvelles n'exigeaient pas, pour que le Capital conservât son mouvement ascensionnel, l'admission de la femme dans les ateliers. Etant donné que ses particularités sexuelles l'obligent à de

(5) Dc. Répin, *Voyage au Dahomey*.

(6) D'Alberlis, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, 1875.

(\*) Tout ce qui précède ce repère ne figurait pas dans l'édition de "*L'ouvrier des deux mondes*" citée. (Note A.M.)

périodiques repos, et que, d'ailleurs, à égalité de temps, elle produit, suivant eux, moins que l'homme, il serait facile et justifiable de réduire son salaire et de le réduire dans des proportions telles que le déficit de sa production mis en compte, son admission laisserait encore au Capital un excédent de gain sur le travail masculin et, point essentiel, assurerait à l'industrie, menacée par les exigences du prolétariat, une réserve de bras suffisante pour entraver dans une large mesure le mouvement social.

Ce raisonnement plein de perfidie ne manquait pas de justesse, et les industriels ne tardèrent pas à l'appliquer. En 1869, le comte de Paris signalait qu'aux grandes forges de Merthyr Tydfil l'empilement des barres de fer martelées était exécuté par des femmes, et que ce travail, qu'aucun homme vigoureux et bien portant n'aurait consenti à faire pour moins de 2fr.80, leur était payé un shilling (1fr.25 par jour (7)).

Il n'y a, du reste, aucun doute que l'introduction de la femme dans l'industrie et dans les manufactures ait eu pour motif la faculté de lui payer un salaire inférieur à celui de l'ouvrier mâle. Le journal anglais *le Globe* a complaisamment constaté que la substitution des femmes aux hommes dans deux cents stations de chemins de fer avait permis de réaliser une économie de 30.000 livres sterling, le salaire moyen des femmes étant de 20 (?) livres par an (500 francs), tandis que celui des hommes atteint 150 livres (3.750 francs). L'économiste américain, Ch.-W. Elliot, a publié (8) un intéressant tableau comparatif des salaires payés dans certaines villes d'Europe aux ouvriers et aux ouvrières d'une même profession. A Kremnitz (Prusse), les blanchisseurs gagnent par semaine 15fr.60, les blanchisseuses, 7fr.20; les tisseurs, 21fr.60, les tisseuses, 7fr.50 ; les hommes employés à la fabrication des étoffes damassées, 17fr.50, les femmes, 9fr.95; les maçons de la Bohême reçoivent 18 francs, les femmes qui leur sont adjointes en qualité d'aides, 14fr.40. A Gênes, l'ouvrier gagne en moyenne par jour 1fr.80, l'ouvrière, 90 centimes. Les tisseurs d'Huddersfield gagnent de 29fr.40 à 48fr.40 par semaine, les tisseuses, de 18fr.15 à 23fr.20. Ainsi s'explique pourquoi, depuis quelques années, le travail féminin se généralise dans une proportion effrayante. Certaines contrées, il est vrai, se sont émues d'une situation si grosse de difficultés et font effort pour la modifier ou y porter remède. Dans l'Inde, les femmes sont exclusivement employées à la direction des machines. Leur journée normale dure de sept heures à cinq heures et demie, mais elles peuvent la continuer jusqu'à neuf heures ou l'abandonner avant cinq heures et demie. De même elles ont pendant la durée de leurs menstrues le droit de désertir la fabrique sans être obligées de fournir un certificat et sans avoir, par conséquent, à craindre de perdre leur emploi. En Russie, l'interdiction du travail de nuit prononcée en faveur des enfants s'étend aux femmes depuis 1886 et s'applique même aux textiles et aux tissages. Mais les contrées où se sont introduits ces usages sont en petit nombre, et la plupart des Etats d'Europe, inconscients du péril que couve la modicité du salaire accordé au travail féminin ou résolu peut-être à ne s'en émouvoir qu'en cas extrêmes, constatent avec une sorte de placidité l'envahissement incessant de l'industrie par la population féminine.

Le premier recensement des femmes employées dans les fabriques de Prusse a été fait en 1892. Il comptait 567.234 ouvrières, parmi lesquelles 225.000 (39,6%) avaient de seize à vingt ans. Sur le nombre total, 283.000 (50%) environ travaillaient dans l'industrie textile; 44.000 (7%) dans la confection; 38.000 (6,69%) dans la papeterie et la vannerie; 35.000 (6,6%) dans la poterie et la verrerie; 168.000 (29%) étaient réparties dans les autres industries (9). D'après l'Annuaire statistique de l'Empire d'Allemagne, le nombre total des ouvriers allemands s'élevait en 1891 à 7 millions et demi environ, sur lesquels on comptait 4 millions et demi de femmes. En comparant avec le nombre total des ouvriers de chaque industrie celui des femmes employées, on constate que ces dernières forment toujours la majorité du personnel et qu'elles dépassent parfois du double le chiffre des ouvriers mâles. Le 20 mars 1894, le journal *le Peuple*, de Bruxelles, observait que «*la participation de l'élément féminin au travail industriel est un des traits caractéristiques du mouvement ouvrier pendant les dernières années*». A l'appui de cette observation, il publiait, en les commentant, les chiffres donnés par le recensement décennal anglais. Le nombre des femmes entrées dans l'industrie et le commerce de l'Angleterre s'est élevé pendant la période 1881-91 dans la proportion de 37 par 10.000 personnes, tandis que, pendant le même laps de temps, la population mâle a vu son contingent ouvrier diminuer de 10 par 10.000. De ces chiffres il ne résulte pas seulement que le nombre des ouvrières a subi une augmentation considérable; la différence constatée entre le nombre des ouvriers sortis et celui des ouvrières entrées démontre aussi, ou que le

(7) *Les Associations ouvrières en Angleterre*, 151, Germer-Baillère, édit. 1869.

(8) *North America Review*.

(9) *Journal trimestriel de statistique de l'Empire d'Allemagne*, 1894.

travail féminin est moins productif que le travail masculin, et que pour remplacer deux ouvriers il faut trois femmes, ou bien (et c'est plus probable) que l'aggravation incessante des difficultés économiques augmente de plus en plus le nombre des femmes condamnées au travail mercenaire. Ce qui tendrait à confirmer la dernière de ces hypothèses, c'est que, dans l'industrie des sachets en papier et des boîtes, le nombre des femmes a doublé, tandis que celui des ouvriers restait stationnaire. Le rapport du gouvernement anglais signale l'accroissement du nombre des ouvrières dans les industries du vêtement et de la chaussure, dans le service médical (infirmières), dans le commerce de l'alimentation et dans certains services domestiques. Dans le commerce en général, les femmes sont trois fois plus nombreuses qu'antérieurement à 1881; le chiffre en a augmenté de moitié dans l'industrie du tabac et dans l'imprimerie (10).

La *Nuova Antologia* nous apprend qu'en Italie, sur un total de 11.292.000 femmes d'au-dessus de neuf ans, 2 millions sont employées aux travaux industriels et 3 millions aux travaux agricoles. Les fabriques de soie occupent 117.000 femmes et seulement 17.700 hommes. Dans toutes les industries, les filles sont préférées aux garçons.

On a recensé en 1893, dans le Grand-duché de Bade, 5.509 établissements d'industries diverses. Ces établissements comptaient 128.039 ouvriers, sur lesquels 84.408 hommes et 44.231 femmes. Au point de vue de l'âge, les ouvriers des deux sexes se divisaient ainsi: 212 travailleurs (97 hommes, 115 femmes) ayant moins de quatorze ans; 10.843 (5.232 hommes, 5.611 femmes) ayant de quatorze à quinze ans; 33.683 (18.848 hommes, 14.785 femmes) de seize à vingt ans; 76.050 (53.944 hommes, 22.106 femmes) de vingt et un à cinquante ans; et 7.901 (6.287 hommes, 1.614 femmes) ayant plus de cinquante ans. D'après ces chiffres, le rapport du nombre des ouvriers des deux sexes ayant moins de vingt ans au nombre total des ouvriers adultes est de 34,7%; celui des femmes et des jeunes filles mineures au nombre total des apprentis et des adultes mâles, de 24,5%; enfin le rapport du nombre absolu des femmes au nombre absolu des hommes est de 52,4% (11).

En France, s'il faut en croire certaines statistiques, la proportion des femmes au chiffre total de la population ouvrière serait d'environ 24%, proportion à peu près égale à celle des ouvrières de l'Inde. Ce chiffre est cependant contesté. En 1891, certains journaux conservateurs, notamment *le Soleil*, évaluèrent le nombre des ouvriers de chaque sexe à (\*):

	MINES GRANDE INDUSTRIE INDUSTRIE ET MANUFACTURES		EXPLOITATIONS..... FERMIERS MÉTAYERS		VIGNERONS BUCHERONS JARDINIERS	TOTAUX
		PETITE COLONS				
OUVRIERS..... HOMMES	703.301	851.402	952.699		464.248	2.971.650
..... FEMMES	399.877	646.284	86.954		75.213	1.208.328
JOURNALIERS..... HOMMES	133.844	172.599		1.510.644		1.817.087
..... FEMMES	68.896	175.378		1.082.798		1.327.072
TOTAUX DES OUVRIERS ET JOURNALIERS PAR CATÉGORIES..... HOMMES	837.145	1.024.001		2.927.591		4.788.737
..... FEMMES	468.773	821.662		1.244.965		2.535.400
TOTAUX GÉNÉRAUX	1.305.918	1.845.663		4.172.556		7.324.137
PROPORTION DU TOTAL DES FEMMES AUX TOTAUX GÉNÉRAUX	36%	44%		29,8%		34,6%

Ce tableau porte donc à 34 (exactement 34,6%), chiffre supérieur à la moyenne accusée par la statistique, le rapport du nombre des femmes à celui des ouvriers mâles en France. On remarquera, de

(10) Recensement décennal anglais, 1894.

(11) Rapport de l'inspecteur des fabriques pour l'année 1893.

(\*) La présentation de ces données reprend celle de "La Revue socialiste"; dans les publications ultérieures à celle-ci, les entrées (lignes et colonnes) furent inversées. (Note A.M.).

plus, qu'il manque à ces chiffres ceux des 922.892 employés et commis de l'industrie, du commerce et des transports, des 225.000 ouvriers des transports et des 553.416 ouvriers et journaliers du commerce (12); mais, à défaut du nombre des femmes comprises dans ce total, l'induction permet de voir que la moyenne des femmes astreintes au travail mercenaire ne peut excéder 35 ou 36, ni être au-dessous de 32% de la classe laborieuse (13).

La conclusion à tirer de ces diverses statistiques, c'est que la population féminine fournit au travail (industriel et agricole) une contribution de plus en plus élevée, et comme, d'une part, le quantum des ouvriers mâles est depuis quelques lustres à peu près stationnaire, que d'autre part nous avons surabondamment démontré la diminution constante depuis cinquante ans du nombre des établissements industriels d'Europe et d'Amérique, il résulte incontestablement que l'armée du prolétariat, sans cesse grossissante, ne s'alimente plus que de femmes, lesquelles, grâce à la modicité de leur salaire, prennent la place de l'homme et aggravent l'état de misère de la population ouvrière.

**Les conditions du travail féminin:** On a prétendu justifier l'empressement mis par le Capital à féminiser son personnel en alléguant que «*les traditions d'ordre, d'économie et de sobriété de la femme lui permettent d'accomplir une tâche égale à celle de l'homme en se contentant d'un moindre salaire (14)*», ce qui revient à dire que les traditions d'égoïsme des négociants et des industriels les autorisaient à tirer profit des meilleures qualités féminines, et que, dans une société fondée sur un mauvais système économique, être bon, c'est être fatalement dupé. En fait, ce pitoyable essai de justification est purement rhétorique, car il n'est pas un négociant, pas un industriel, qui cherche à déguiser le véritable motif de la féminisation; on n'affirme même pas que le travail de la femme soit supérieur à celui de l'homme; on avoue hautement que la dépréciation du salaire, qui en est la conséquence, permet au capital de traverser impunément la crise économique et de s'alimenter de la détresse générale. Aussi l'introduction de la femme, non seulement dans l'atelier, mais dans le commerce et les emplois publics, prend-elle une extension chaque jour plus considérable. En 1891, l'administration des postes et des télégraphes, par exemple, comptait, sur un total de 22.700 employés des deux sexes, environ 9.000 receveuses, occupant à peu près autant de demoiselles hors cadres et gagnant de 800 à 1.800 francs par an pour un service payé aux hommes de 1.200 à 4.000 francs. Ce système résout, d'ailleurs, si heureusement le problème budgétaire qu'au commencement de 1894 l'administration décidait de féminiser la moitié des bureaux de Paris. Seulement, si le mercantilisme, national ou privé, ne colore point d'hypocrites formules les marques de sa rapacité, il opère comme si la «*force*» féminine était réellement suffisante pour accomplir des travaux auxquels beaucoup d'hommes ne résisteraient pas.

Voyez les demoiselles téléphonistes! Ces jeunes filles ne gagnent, après un stage gratuit de quelques mois, que 800 francs par an. Or quel est leur travail et dans quelles conditions l'exécutent-elles? Elles sont généralement au nombre de cinquante ou soixante dans des salles hermétiquement closes, où l'air est sursaturé d'émanations malsaines et dont la température s'élève pendant l'été à plus de 30°. Elles restent debout pendant dix heures, exposées ainsi aux désordres génitaux les plus graves, ont presque constamment le transmetteur à la bouche, le récepteur à l'oreille, et n'interrompent cette occupation que pour manœuvrer les *jack-knives* (conjoncteurs) ou relever les annonceurs. D'une pareille tâche que retirent-elles? Des affections nerveuses, des troubles de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire. Mme la doctoresse Gache-Sarrante estime à 10% par jour le nombre des demoiselles téléphonistes malades.

Des protestations nombreuses et retentissantes ont fait connaître le labeur extraordinaire auquel étaient et sont encore astreintes la plupart des femmes employées dans le moyen et le haut commerce. On a su qu'il leur était interdit de s'asseoir pendant toute la durée de leur service, que de lourdes amendes punissaient la moindre peccadille, qu'elles étaient de la part des inspecteurs l'objet de vexations, d'humiliations continuelles, souvent d'assiduités et de propos flétrissants. Mais ce ne sont là que les

(12) D'après le dernier recensement du bureau de statistique générale, le total des ouvriers et employés ne serait que de 7.101.949. Ce chiffre ne peut être accepté que sous réserves.

(13) Simple observation: au 1er décembre 1890, l'Allemagne comptait 49.426.384 habitants, sur lesquels une population ouvrière de 1 millions et demi d'individus, soit 15% au recensement de 1891, la population de la France continentale s'élevait à 38.343.192 habitants et sa population ouvrière à 9.025.445 individus, soit 23.5%.

(14) Yves Guyot, *la Tyrannie socialiste*.

rigueurs apparentes de leur condition. Qui dira la patience, l'abnégation, la force d'«*âme*» dont elles doivent s'armer pour attirer le client, le retenir et le séduire, leur fatigue à déployer mille étoiles, à remuer vingt caisses, à délier, par tous les artifices du langage et au profit du maître qui les surveille, la bourse de la grande dame? Qui dira surtout l'opiniâtreté qu'il leur faut pour résister aux séductions de la vie élégante, pour préférer à l'oisiveté du riche leur obscure et misérable existence, dont les invectives, les amendes, les privations font à la fois l'horreur et la mesquinerie?

Quant aux femmes employées dans la fabrique ou dans l'usine, on n'oserait dire ce qu'est leur vie pendant vingt ou trente années, si les faits ne la peignaient avec une éloquence dont les mots seraient incapables. Combien avons-nous connu de jeunes femmes travaillant quatorze heures par jour et se nourrissant de fruits, d'aliments achetés tout préparés dans les abominables gargotes des faubourgs parisiens, pour épargner quelque peu de leur insuffisant salaire! Sait-on ce que sont les garnisseuses de cardes? *«Figurez-vous des mères de famille, des jeunes filles, vêtues de haillons imprégnés d'huile et duvetés de bourre de laine ou de coton volatilisé par les machines, la figure ternie, souillée de corps gras, les mains pleines de teinture, courant comme des affolées autour de deux, trois, quelquefois même de quatre cardes, soit qu'elles garnissent un assortiment avec cante ou qu'elles mènent des fileuses (14)»*.

Voici les casseuses de sucre. «Priez l'une d'elles de vous montrer sa main. Les ongles sont à demi rongés; l'extrémité du doigt présente un méplat produit par l'usure de la chair... Quelquefois, ce ne sera plus un doigt que vous verrez, mais un moignon sanglant que l'ouvrière recouvre d'un linge, non pas tant pour moins souffrir que pour ne pas tacher le sucre qu'elle manipule. La malheureuse n'a même pas la ressource d'une callosité protectrice. Le sucre râpe tout.

*«Pour 2fr.50 et 2fr.70, ces femmes travaillent sans relâche pendant dix heures, courbées sous le casseur mécanique, poussant les lingots sur la scie. Que dire des «portuses», de celles qui débarrassent les scieurs de pains et fournissent les plaquettes de sucre à la consommation du casseur! Ces plaquettes se transportent dans des caisses pesant environ 16 kilogrammes»*.

(A suivre)

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----